

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL A LA 128E ASSEMBLÉE DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE Quito, 22 mars 2013

Qui sera prononcé par Alicia Bárcena, Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)

J'ai le plaisir de saluer la 128e assemblée de l'Union interparlementaire et de féliciter cet organisme pour les efforts qu'il déploie depuis de longues années pour promouvoir les principaux objectifs internationaux de développement, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi que pour avoir choisi le développement durable comme thème de cette réunion. Les résultats de vos débats constitueront une importante contribution aux délibérations menées actuellement entre les États membres concernant les priorités en matière de développement pour l'après 2015 et la définition d'objectifs de développement durable.

Le concept de « Bien Vivre » implique que le bien-être et le bonheur résident dans un développement qui soit en harmonie avec la nature et qui ne dépende pas d'une consommation et une production effrénées. Nous pouvons éradiquer l'extrême pauvreté, fournir de l'eau potable et de l'énergie aux millions de personnes qui en sont privées, prêter des soins de santé de base et améliorer le bien-être de tout un chacun, tout ceci sans nuire à l'environnement ni négliger la protection sociale. Pour ce faire, nous devons adopter des approches originales et des solutions rationnelles.

Cette Assemblée a choisi pour siège la belle et historique ville de Quito. Les mesures novatrices adoptées par l'Équateur pour promouvoir le développement durable se sont traduites par des avancées concrètes pour les communautés locales et ont suscité un vif intérêt à l'échelle mondiale et régionale. Il y a cinq ans, l'Équateur a assumé l'engagement historique de consacrer les « droits de la nature » dans sa constitution. Cette mesure sans précédent est l'une des nombreuses initiatives en faveur du développement durable qui proviennent de plus en plus des pays du Sud. Ces idées peuvent servir d'inspiration aux délibérations relatives aux priorités de développement pour l'après 2015.

L'Union interparlementaire et l'Organisation des Nations Unies travaillent en étroite collaboration dans de nombreux domaines: de la paix et la sécurité à la démocratie et aux droits de l'homme, de l'égalité entre les sexes au développement durable. Je réitère ici ma ferme intention de renforcer notre coopération afin d'affronter la tâche commune de construire un avenir plus équitable, prospère et soutenable.

Je vous souhaite des débats fructueux et constructifs.